

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'Électeur

POLITIQUE, CARICATURE ET CRITIQUE

Première année.—No. 20.

A. GUERARD & CIE.

Quebec, 29 Septembre 1865

ABONNEMENT :

Ville, trois mois..... 45 sous.
Campagne..... 30 sous.
Chaque numéro..... 3 sous.

L'ÉLECTEUR.

Paraît le Samedi de chaque semaine.
Toute correspondance concernant la rédaction
doit être adressée FRANCO à

A. GUERARD et Cie., PROPRIÉTAIRES.
Rue St. Marguerite, No. 47.

L'ÉLECTEUR.

Se vend chez M. E. Balzaretti, No. 39, Rue
du Pont, St. Roch ; M. G. A. Deille, Manufac-
turier de tabac, Farbourg St. Jean ; M. Hardy,
libraire, Basse-Ville ; M. Bellerive et Laforce,
Maison des Bains, Haute-ville ; M. Bastien, bar-
bier ; rue St. Joseph, M. Marier, barbier rue St.
Joseph, M. Crémazie, libraire. J. William's
Barbier, côté du Palais. M. W. A. Paton,
des rues Craig et St. Laurent, Montréal.

Les personnes à qui nous adressons
L'ÉLECTEUR sont priées de le renvoyer
si elles ne s'abonnent pas.

LES DIX COMMANDEMENTS DE GEORGE-ÉTIENNE CARTIER.

Les libéraux tu maudiras
Et le "Pays" semblablement.

Du clergé tu te serviras
Pour réussir adroitement.

De la religion riras,
Mais en cachette seulement.

A moi seul tu obéiras
Afin de vivre grassement.

Ta confiance tu mettras
En des voleurs ouvertement.

A tous mes vœux tu souscriras,
Comme il convient, aveuglement.

A la reine tu manderas
Qu'elle me sire promptement.

Le peuple tu mépriseras
Après l'avoir trompé sciemment.

Les charges tu convoiteras
Pour les remplir indignement.

De ce qui est saint te joueras
A mon exemple impudemment :

(Pays.)

FEUILLETON DE L'ÉLECTEUR

LE 29 SEPTEMBRE

LE CHANT DE LA TISANE.

O tisane ! tisane réparatrice, faite avec
les bonnes herbes de la campagne, édul-
corée avec les plus séduisants sirops de
Paris, apportée sur la pointe du pied, et
remuée à petits coups argentins par une
main amie ; tisane salutaire, je te recon-
naîs et je t'aime !

Le malade est dans son lit : la nuit va
finir. La mèche tourmentée d'une veil-
leuse darde ses derniers feux dans la cham-
bre muette. Le malade ne dort pas ; il a
perdu depuis longtemps le sommeil ; tourné
contre la muraille, son œil farouche compte
pour la millième fois les dessins de la ta-
pissure et cherche à y découvrir quelques
configurations nouvelles. Le silence qui
l'entoure l'oppresse. Il se lève doucement
de son lit, on écarte doucement
les rideaux ; et une voix murmure à son
oreille : "— Mon ami, voici la tisane."

O tisane ! tisane réparatrice !

Il demande si le médecin est venu. Le
médecin est la principale préoccupation
du malade, sa providence et son joujou ; il
voudrait l'avoir constamment à son chevet ;
il amasse dans sa mémoire une foule de
choses sur lesquelles il se propose de l'in-
terroger. Mais pourquoi le médecin tarde-
t-il tant aujourd'hui ? Il avait promis de
venir à huit heures, et voilà qu'il est huit
heures et demie. "— Tu te trompes, mon
ami, il est à peine sept heures. — Pour-
tant j'ai entendu sonner la pendule. — Ne
te fatigue pas, tiens-toi tranquille." Et,
pour détourner sa pensée, sa femme ajoute
câlinement : "— Veux-tu boire ta tisane ?"

O tisane ! tisane réparatrice !

La tisane prise, en voilà pour une heu-
re de patience. On reborde le lit, on ex-
hausse l'oreiller. "— Ce jour ne te paraît-
il pas trop vif ? Es-tu assez couvert comme
cela ? Tâche de transpirer un peu. Je
reviendrai de temps en temps pour voir si
tu as besoin de quelque chose. Le ma-
lade reste seul. Les bruits de la rue,
tels que voitures qui roulent et cris des
marchands ambulants, arrivent faiblement
à son oreille. Il songe. Il repasse sa vie, et
surtout sa jeunesse, comme on fait toujours
dans la maladie, les minutes d'enivrement
et les années mal employées ; il remet en
leur place drames et idylles ; parfais, il
ferme les yeux pour mieux revoir les figures

chères, et quand il les rouvre il les sent
finouillés. Un orgue qui s'obstine dans la
cour, un orgue aux refrains chevrotants,
accompagne sa songerie. Le malade se
laisse aller à l'émotion. L'attendrissent
le rattache à l'existence, et c'est lui qui
sonne pour avoir sa tisane.

O tisane ! tisane réparatrice !

Un ami demande à le voir. "— Ne le
faites pas trop causer, lui recommande la
femme, sur le seuil de la chambre. Ils en-
trent tous deux, elle le précédant : "—
Mon ami, c'est monsieur. Un Tel qui dési-
re te dire un petit bonjour." Le malade
fait un bond de joie. Une visite ! la man-
ne dans son désert !

"— Eh bien ! farceur, s'écrie le surve-
nant, c'est donc comme cela que tu t'a-
muses à nous donner de l'inquiétude ! tu
as donc bien du temps à perdre ? Imagine-
toi que je n'ai appris ton accident qu'hier
au soir ; je ne voulais pas y croire. Mais
je vois avec plaisir que tu n'es pas aussi
mal qu'on me l'avait dit. . . . Le mala-
de écoute cette voix avec ravissement ; il
s'agite et veut étendre le bras. "— Ne te
découvre pas ! dit la femme. — Non ; ne te
découvre pas, répète l'ami. " Le malade
se résigne, et dirige du moins un regard
chargé de reconnaissance sur ce mortel
tombé du ciel. "— Allons, allons, reprend
celui-ci, cela ne sera rien ; il ne s'agit que
de ne pas se frapper. Avant de m'en aller,
mon bon, je veux te voir boire ta tisane."

O tisane ! tisane réparatrice !

C'en est fait, le visiteur est parti ; et
avec lui la lumière, le bonheur. Le ma-
lade retombe dans son apathie jusqu'à
l'heure où se joue la tragédie palpitante
et atroce de la nourriture. Il supplie, la
femme refuse. Il implore un blanc de vo-
laille ; il descend jusqu'à l'œuf à la coque ;
il s'abaisse jusqu'au biscuit. La femme
est implacable. Il jure qu'il se porte à
merveille ; l'ami qui vient de sortir n'a-t-
il pas trouvé qu'il avait une mine floris-
sante ? La femme ne veut rien entendre ;
elle quitte la chambre pour reparaitre un
instant après, un bol à la main.
"— Ah ! je l'ai attendrie, se dit le mala-
de ; c'est un potage qu'elle m'apporte."
C'est la tisane !

O tisane ! tisane réparatrice !

Enfin, on annonce le médecin, sortant
d'un coupé comme s'il sortait d'une boîte,
paré, sentant bon, la voix discrète, le
geste apaisant, le sourire aux lèvres, ne se
doutant même pas qu'il est en retard de
douze heures. Le médecin s'assoit en

face du malade ; il lui raconte les courses qu'il a faites, celles qu'il doit faire encore ; il dit les quartiers démolis et les embellissements, et comme quoi il a l'intention d'acheter des terrains du nouveau boulevard La Fayette. Le malade fait d'immenses efforts d'attention. Après vingt minutes d'un spirituel narré, l'aimable médecin prend son chapeau et se dispose à s'en aller. — Mais, docteur, vous ne m'avez rien ordonné ! — Oh ! vous êtes hors de danger depuis longtemps ; continuez, je reviendrai. Est-ce qu'on ne vous donne pas à manger ? (Un soubresaut du malade.) — Vous savez bien, monsieur, dit la femme, que vous l'avez formellement défendu. — Vous pouvez maintenant lui donner ce qu'il demandera, avec modération, bien entendu... Et surtout beaucoup, beaucoup, beaucoup de tisane !

O tisane ! tisane réparatrice, faites avec les bonnes herbes de la campagne, édulcorée avec les plus séduisants sirops de Paris, apportée sur la plante du pied, et remuée à petits coups argentins par une main amie ; tisane salutaire, je te reconnais et je t'aime !

CHARLES MONSELET.

QUEBEC:

SAMEDI, 29 SEPTEMBRE 1866.

Le "Pays," ce champion si dévoué de la démocratie canadienne, vient de répondre au *Journal des Trois-Rivières*, avec force citations empruntées aux livres du vicomte de Basterot, *De Québec à Lima*. Le *Journal*, rédigé avec un rare fanatisme, soit dit en passant, vient d'affirmer que M. Marmier, qui est un écrivain remarquable, et le vicomte de Basterot se sont prononcés contre l'annexion du Canada aux États-Unis. Nous ne connaissons pas l'opinion du traducteur des *Chants du Nord* en cette matière ; mais quant à celle du vicomte elle se réduit à la constatation d'un fait qui a pu lui paraître irrécusable en 1858. En effet, à cette époque, la polémique entre les journaux roulait sur des questions constitutionnelles, et à voir l'acharnement que les deux parties y mettaient, il a dû conclure que "les Canadiens étaient reconciliés, comme il le dit, avec la domination anglaise." Les journaux de l'opposition ont tellement eux-mêmes repoussé l'accusation de vouloir l'annexion, quand on les a mis en demeure de s'exprimer catégoriquement là-dessus, qu'il dû arriver à cette conclusion que nos compatriotes ne veulent pas entendre parler d'être incorporés aux États-Unis. Il est vrai que les choses ont bien changé depuis :

Si l'espace nous le permettait nous parlerions quelque peu des citations que le "Pays" fait du livre de M. de Basterot. La plupart des parties qu'il met en évidence sont sans doute de simples boutades de voyageur qui oublie qu'il n'est pas tout-à-fait *at home*. La plus grave affirmation que cet écrivain-voyageur a fait est celle-ci : "M. Brown a dû s'y succéder aux Français catholiques." Est-ce là tout ? Non. C'est une citation singulièrement raccourcie. Écoutez.

M. de Basterot ; nous sommes en 1858 : "Brown et Dorion, en devenant ministres, s'étaient mis dans la nécessité de se présenter de nouveau devant les électeurs. Ils viennent d'être réélus malgré une opposition très-vive. Brown a dû son succès aux catholiques ; il est cependant le directeur d'un journal très-mal pensant."... Eh bien ! Est-ce que cela n'est pas vrai ?

On voudra bien croire que nous ne prenons pas le vicomte pour une autorité. Nous recusons cette autorité non pas à cause des citations du *Pays* et des affirmations du *Journal des Trois-Rivières*, mais parce que les voyageurs, qui écrivent leurs impressions de voyage ou expriment l'opinion de ceux qui les hébergent ou le court passage dans les contrées qu'il visite les empêche d'y connaître à fond les hommes et les choses. Puis il y a dans ce livre *De Québec à Lima* des armes très puissantes contre les adversaires de l'annexion qui sont sans cesse à nous opposer la Louisiane dégénérée par le contact des Yankees à la population canadienne-française restée saine sous le pavillon britannique. Écoutez encore Basterot : "Bien différents les (Canadiens Français) des croisés des filles de joie qui peuplèrent la Louisiane, ils gardèrent intactes les nobles et fières traditions du foyer paternel." (p. 40) Et plus loin : "Il est vrai que les Canadiens descendent de ces rudes cultivateurs normands et bretons, les maîtres de nos paysans français, tandis que la masse des Louisianais sont les petits fils des aventuriers parisiens, des escrocs et des filles de joie, déportés par le régent Philippe." Qu'en pense le *Journal des Trois-Rivières* ?

Nous pourrions aussi citer davantage le livre et y trouver les sentiments les plus hostiles à la race du Sud et les plus sympathiques à la race du Nord ; nous pourrions démontrer qu'il y a là dedans une infinité de contradictions qui fait que le vicomte, très jeune d'ailleurs, il avait à peine vingt deux ans lors de son passage à Québec, ne peut être ici une autorité. Cependant, nous devons beaucoup lui pardonner par ce qu'il aime et notre race et les idées chères au parti dont nous sommes, nous, les humbles défenseurs.

LE QUEBEC.

On se souvient que lors du premier voyage du vapeur *Québec*, appartenant à la Compagnie du Richelieu, des correspondants anonymes [ils le sont tous] insinuèrent que la charpente de ce splendide bâtiment, étant trop élevée au dessus de l'eau, devait, par conséquent, donner beaucoup de prise aux coups de vent. Nous sommes maintenant assez avancés dans l'automne pour affirmer que ces prédictions malveillantes ne se réaliseront pas. Le *Québec* a fait ses preuves, et on peut dire sans crainte qu'il réunit toutes les conditions de portée, de marche et de stabilité.

Il est aisé de prouver qu'il possède à un très haut degré la première de ces trois conditions essentielles à un vaisseau de cette construction, quand on le voit effectuer le transport des troupes et du lourd matériel de guerre débarqués des navires-à-vapeur récemment arrivés d'Angleterre.

Nous ne voulons pas entreprendre d'en faire une description, cela a été fait d'ailleurs ; nous voulons tout simplement rappeler au public ce que des gens excessivement craintifs en disaient, tout en se cachant, et noter que ce kiosque flottant, aux proportions si imposantes, a fait jusqu'à ce jour, sans encombre, sous le commandement du capitaine Labelle, le service auquel il était destiné.

On peut donc dire que la navigation du *Québec* réussit au delà de toute attente, tant par sa construction que par l'énergie et l'urbanité du capitaine Labelle, le digne seigneur et maître de ce féerique palais.

Chronique de la Capitale.

Je vous disais dans ma dernière que je vous parlerais de la grande lutte qui eut lieu entre *l'Enfant terrible* et le petit Gérin. Voici ce qui c'est passé.

Oh ! chers lecteurs, à quelle terrible bataille j'ai assisté dans le temps ! si vous saviez ! tenez mes membres en frémissement, mes dents claquent dans ma bouche, mes yeux s'égarer et sortent de leur orbite, quand j'y pense ! Vous avez lu dans les romans de la chevalerie les combats des puissants paladins Roland, Renaud et Tancrède ? Vous les avez vus l'insulte et la bravade à la bouche, la lance en arrêt, la visière levée et les yeux étincelants se lancer sur leurs ennemis. Vous les avez vus s'entrechoquer comme des béliers ? Vous avez vu aussi leurs coursiers plier sur leurs jarrets, et leurs lances voler en éclats ? Tout cela n'est rien en comparaison du tournoi auquel j'ai assisté en arrière du grand tableau représentant la petite Hennine commandée par Jacques Cartier et se dirigeant vers *Quebec* ! Le théâtre où doit se jouer cette scène est la bibliothèque de la Chambre d'assemblée. J'ai pris place dans la galerie en arrière de mon tableau favori. Prix d'entrée : — *gratis — pour rien*. La toile se lève — *L'Enfant terrible* marche d'un pas tranquille et lent. Il est pâle, il paraît très faible et malade. Gérin est dans un coin de la bibliothèque, écrivant un long article fort sérieux pour le *Canada* en faveur de la Confédération et contre George Brown qui est pourtant pour la Confédération... plusieurs dames sont là tout près, jettant un œil ici et là.

Gérin lève la tête et voyant M. Dorion lui dit : —

— Monsieur, voulez-vous vous asseoir instant, j'ai quelque chose à vous dire.

D. — Si vous avez quelque chose à me dire, dites, je puis vous écouter sans m'asseoir.

G. — J'ai lu votre correspondance au sujet du pique-nic, dans lequel vous m'accusez de m'être amusé avec des actrices. Cela est faux, monsieur ; je suis un des défenseurs de la morale, des *bons principes*, et je ne souffrirai pas qu'on vienne ainsi outrager ceux qui sont chargés de les défendre.

D. — Cette correspondance n'est pas de moi, mais j'en suis responsable. Puisque vous êtes chargé de défendre les *bons principes*, défendez-les sur votre journal et laissez-moi tranquille. Dans tous les cas, vous avez été vu, vous et les autres, pendant la messe, sur l'eau, en compagnie d'actrices, et...

G.—Ce n'est pas vrai, vous n'êtes qu'un mouchard, un vrai mouchard, rien de plus qu'un mouchard ; je vous le répète encore une fois, vous êtes un mouchard !...

Ici l'Enfant terrible, dégoûté voulut se retirer, mais Gérin le poursuivant, lui cria : " Vous êtes un mouchard " et lui asséna un coup de poing sur la tête. D.—se retourna et, en réponse, lui donna une tappe en lui disant : " vous êtes un polisson ! " Les deux journalistes sont alors aux prises. Chacun donne son petit coup ; Gérin égratigne comme un vrai petit chat. En définitive, l'Enfant terrible donne un coup de pied dans le ventre de son adversaire, lorsque tout-à-coup j'aperçois deux dames anglaises qui s'écrient :—*Bul after all those two boys are fighting—good gracious, one's bleeding!* Arrivent enfin deux employés de la bibliothèque. Et M. Paquet MP.P. qui les séparent. Comme vous savez Gérin a été arrêté, incarcéré, censuré etc.

Le reste, vous le savez.



Le fameux combat entre les deux journalistes.

Le rédacteur actuel du Canada est monsieur Va-de-bon cœur. Je n'ai pas le bon cœur de vous en parler maintenant ; à plus tard donc.

Rien de bien nouveau dans la Capitale. Nous avons dans le moment la visite de la dame du Lt. Gouverneur Dundas de l'île du Prince Edouard et sa suite. Les bâties du Parlement sont visitées par un grand nombre d'étrangers. M. Cardinal s'exécute de son mieux, et s'empresse d'expliquer aux dames le nouveau système calorifique, de sonnerie au moyen de Pélectrique etc. Les visiteurs l'écoutent, l'admirent, le remercient tout à la fois, et semblent se demander ce qu'il a voulu leur dire.

Il pleut continuellement, et si les cataractes des cieux sont toujours ouvertes comme elles l'ont été depuis quelque temps (si on ne ferme point les écluses), il est très certain qu'on ne pourra aller aux bureaux publics sans se pourvoir de canots, ce qui est très difficile à trouver à Ottawa, même pour la pêche.

UN AMI DE LA VERITE

CAISSE D'ECONOMIE de ST. ROCH

DE
UEBEC.
Suite.

Ce montant est encore dû à la Caisse par 56 débiteurs, qui sont presque tous insolubles ; la somme de £50 seulement pourra être perçue, provenant de la succession Joseph Falardeau, qui est entre les mains de Edouard Glackemeyer, écr., en sa qualité de curateur à la dite succession. Il a été aussi fait une perte assez considérable sur les obligations.

L'état suivant démontre combien M. Louis Marois a reçu en argent et en débetures, y compris l'intérêt sur les débetures seulement, depuis le 1er janvier, 1856 jusqu'au 31 décembre 1865 :—

BILLETS PROMISSOIRES.	
1851, avril 1er—Reçu sur billets promissaires (voir son compte, pièce 55)...	£5,523 13 8
1861, septembre 1er—Reçu sur billets promissaires depuis le 1er avril 1858 (voir état des comptes, pièces 83 à 87, et témoignages de Louis Prévost, page 30 ; et Augustin Gauthier, page 5).....	428 17 8
	£5947 11 4

OBLIGATIONS.	
1861, septembre 1er—Reçu sur obligations (voir pièce 83 à 87).....	169 0 0
1863, novembre 28,—reçu sur do (voir pièce 55)	125 16 5
	£6,242 7 9

DÉBENTURES.	
1856—Reçu les débetures de la corporation de Québec. Valeur argent courant	1,338 6 8
" Autres do do	1,100 0 0
" do do du prêt des incendiés de Québec....	40 0 0
" do des chemins à barrières (voir exhibit certifié par Ls. Prévost, 78, et les pièces 83 à 87)....	4,059 0 0
	£ 6507. 68

INTÉRÊTS.	
10 années d'intérêt à six pour cent sur les débetures ci-dessus mentionnées, depuis le 1er Janvier 1856 jusqu'au 31 décembre 1865. (Voir témoignages de MM. Louis Marois et Louis Prévost, page 31, et pièces 83 à 87	3,904 8 0
	£16,654 2 5

En déduisant le montant total que le dit Louis Marois a payé aux déposants à la banque, etc., comme ci-dessus..... 10570 14 2
Il restait le 1er janvier 1866 débiteur de la Caisse de la somme de..... £6,083 8 3

Le compte fourni aux déposants par

Louis Marois, (voir pièce 55), est incorrect, touchant l'entrée des débetures des chemins à barrières, et dans presque toutes les entrées d'intérêt, qui y sont portées. En faisant un compte portant intérêt, à six pour cent, sur les items, la balance à son débit serait encore augmentée, surtout s'il voulait exhiber les livres dans lesquels il a dû faire des entrées régulières de ces affaires ; mais si l'on considère qu'il agissait comme directeur et trésorier de la Caisse, on comprendra qu'il n'est pas nécessaire de faire un tel calcul ; on peut voir, d'ailleurs, par les états qui précèdent, que M. Marois a presque toujours eu des fonds de la Caisse en mains, pour faire les remboursements aux déposants. M. Louis Marois a disposé des débetures de la Caisse comme suit :

DÉBENTURES DE LA CORPORATION DE QUÉBEC.
En 1858, il acheta un fonds de commerce de M. Narcisse Martineau, et lui passa en garantie collatérale trois débetures de la Caisse, Nos. 562, £100, et 566 et 567, de £300 chacune argent sterling..... £700 0 0

M. Martineau était encore en possession de ces débetures le 6 février dernier. En juin 1865, M. Marois autorisa M. Louis Leclerc, notaire, à vendre pour lui trois autres de ces débetures ; ce monsieur en donna une à Philippe Huot, écr., notaire, en garantie collatérale d'un billet de M. Louis Marois, de £168 qu'il lui escompta, lequel billet était dû le 12 avril courant ; la dite débeture porte le No. 565, argent sterling..... 200 0 0

M. Leclerc vendit les deux autres à L. G. Baillargé, écr., avocat, et en donna le produit au dit Louis Marois ; ces débetures portent les Nos. 563 et 564 et sont de £100 sterling chacune..... 200 0 0

Sterlin...£ 1, 100 0 0

Valeur argent courant £1,338 6 8
M. Louis Marois a retiré lui-même, à leurs échéances, de la corporation de Québec, le paiement des autres débetures Nos. 149, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237 et 238, de £100 chacune, argent courant..... 1,100 0 0

(Voir pour ce qui précède ce qui concerne ces débetures, pièce 78 et témoignages Louis Marois, page 28, N. Martineau, J. Leclerc, Louis Leclerc, Philippe Huot, S. J. Glackemeyer et O. A. Montizambert.)

Courant..... £2,438 6 8



GRAVE INCONVENIENT DE LA CRINOLINE.

— Voyons, dit le docteur, après mûr examen à la loupe, qu'éprouvez-vous?
— J'ai la vue basse.

* * *

Le représentant du comté de C...., qui avait vu la pose de la statue du monument des braves, est, de retour dans sa paroisse, accosté par un voisin qui lui demande à brûle-pourpoint:

— Est-ce une statue équestre?
Le représentant, inquiet, craignant un trébuchet, et ne voulant pas se compromettre, répond:
— Equestre? heu! heu! pas trop!

* * *

Un blond écolier, étudiait l'Ancien Testament.

Il dit à son professeur:
— On affirme que Solomon était fort riche.

— Plus qu'à son aise, fit le maître. Il éblouissait la reine de Saba par son luxe.
— Cependant, riposte l'enfant, la Bible dit qu'il est allé dormir à côté de ses pères.... Il n'avait donc pas un lit à lui!

* * *

Aphorisme d'un grand politique et d'un profond esprit:
"La vengeance est un mets qui doit être mangé froid."

* * *

UNE BONNE.— Monsieur, je ne peux pas vous le cacher plus longtemps, il y a des souris dans la maison.

LE BOURGEOIS.— Des souris! je n'en ai jamais vu.

LA BONNE.— Monsieur, il y en a, c'est positif.

LE BOURGEOIS.— En es-tu bien sûre?

LA BONNE.— Monsieur, depuis une semaine, tous les jours que Dieu fait, je mets la souricière le soir, et tous les matins j'y trouve une souris.

LE BOURGEOIS.— C'est peut-être la même!

* * *

Un mot de M. Saucier, le bedeau de St. Sauveur, celui qui a fait autrefois une si belle peur à notre représentant!

— Vous êtes comme un roi dans votre département... vous commandez... et les cloches vous obéissent....

— C'est vrai, mais le maire Dufresne m'ennuie beaucoup.

— Allons donc! je croyais que vous aviez mis là un homme de paille.

— Mon cher, si le maire était un homme de paille il y a longtemps que le Conseil municipal l'aurait mangé.

Pas mal, pour un bedeau!

LE GLANEUR.

ENIGME.

Mon premier dans les airs porte sa noble tige,
Mon second s'y va perdre, et mon tout y voltige

J.

Le mot de la dernière énigme est: "Corne!"

DEBENTURES DES CHEMINS A BARRIERES.

Il vendit de ces débentures à diverses personnes, et celle No. 118 de £100 fut achetée par W. D. Campbell, écr., comme agent de Mme, Maria Brackenbury, et est encore en sa possession (voir témoignages de Louis Marois, John Porter et W.D. Campbell).....

100 c 0

Il passa à feu le Dr. G. M. Douglas, une de ces débentures, No. 17, de £300 en garantie collatérale d'une somme de £200 qu'il emprunta de lui. Cette débenture a été vendue par les exécuteurs testamentaires du Dr. Douglas à Geo. Veasey, écuyer, caissier de la banque de prévoyance et d'épargnes de Québec. (Voir témoignages de Louis Marois, page 27, et ceux de John Porter et Geo. Veasey et pièce 78.

300 0 0

Le 12 octobre 1859, Louis Marois emprunta de la succession de feu James Gibb, écr., une somme de £4,000, pour laquelle il hypothéqua sa propriété, rue et faubourg St. Jean, et il passa en garantie collatérale £3,959 de ces débentures (voir pièce 42 et 43).

Les suivantes sont encore en la possession de John Lawson Gibb, écr., l'un des exécuteurs testamentaires du dit feu James Gibb:

Dorchester Bridge,
No. 6.....£250
No. 14..... 284

New Loan Nos. 32,33,
43, 44, 45 et 94, de
£100 chacune..... 600
No. 40..... 125

North Shore Nos. 1, 2,
3, 4, 5, 9,12,14,15,16,
17,24,25,26, 10 et 11,
de £100 chacune... 1600

South Shore Nos. 7, 8,
9, 10, 62, 63, 72 et 73
de £100 chacune... 800

3,650 0 0

(Voir pièce 78 et témoignages de Louis Prévost, pages 19 à 21 et de James Gibb Ross, John Ross, John Lawson Gibb et John Porter, écuyers).

DEBENTURES DES INCENDIES DE RUEBEC.

Il a retiré lui même le montant de cette débenture à son échéance (voir son témoignage et pièces 51 à 78).....

10 0 0

Total..... £6,507 6 8

(A Continuer.)

Varietes.

Le docteur X... a pour spécialité les affections de la peau.

Il est très célèbre en la matière. Près de son cabinet, un deuxième cabinet où les consultants trouvent un valet de chambre qui les deshabile en un clin d'œil....

Un visiteur est introduit.
— Monsieur, dit-il au docteur, je viens vous consulter.

— Passez dans le cabinet No 2.

— Mais....

— Passez dans le cabinet No 2.

Et le docteur pressé, vivement le pousse. Cinq minutes après, reparait le client aussi complètement nu qu'une profession de foi électorale.